



CONSEIL MUNICIPAL

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 27/09/2022

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 27 septembre 2022 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°5-subvention-association-clown-stéthoscopes

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Madame BASSI DONNEFORT Florence, Monsieur JUDIT Jean-François, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ Stéphanie, Madame PIOFFET Nelly, Monsieur LAUGA Martin, Monsieur PATRY Julien, Madame MANSE Corinne, Monsieur ALIBERT Fabien, Monsieur GAMBART René, Monsieur RESSEGUIER Frédéric

Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Monsieur LUNARDI Daniel (donne pouvoir à Madame FORNASARI Monique), Madame TRUILHE Aline (donne pouvoir à Monsieur LAFUENTE Jean-Michel), Monsieur BEAUMONT Stéphane (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX Daniel), Monsieur DEL FIORENTINO Julien (donne pouvoir à Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque), Monsieur LATASTE Bertrand (donne pouvoir à Madame LUGUET Pascale), Madame SADRES Valérie (donne pouvoir à Monsieur GAMBART René)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	023
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	06

I - Exposés des motifs

Depuis plus de 23 ans, l'association des « clowns stéthoscopes » intervient dans les services pédiatriques du CHU de Bordeaux, afin d'améliorer la qualité de vie des enfants hospitalisés et d'accompagner leurs proches. Depuis le 2 juin 2021, l'association intervient également au service pédiatrique du CH de Libourne.

Les enfants viennent de nombreuses communes de la région Nouvelle Aquitaine. Ainsi, en 2021 ce sont 13 enfants de Boé qui ont été accompagnés par les membres de l'association.

Les « clowns stéthoscopes » sont des comédiens professionnels, spécifiquement formés à l'approche de la maladie. Forts de ce savoir-faire, ils interviennent dans les unités pédiatriques des CHU de Bordeaux (Pellegrin et Haut-Lévêque), CH de Libourne et sont également régulièrement sollicités par des EHPAD spécialisés dans l'accueil des personnes âgées atteintes notamment par la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Les interventions de l'association sont « offertes » au CHU et compte tenu du contexte économique et social, l'association sollicite un soutien financier pour envisager plus sereinement la poursuite de ses actions.

Elle sollicite donc une subvention de 10 euros par enfant soit pour la commune de Boé, 130 euros.

II - Considérants et références juridiques

VU la demande de subvention de l'association « les clowns stéthoscopes »,

Vu l'avis favorable du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

VERSER : une subvention exceptionnelle de 130 euros à l'association « les clowns stéthoscopes » pour son action en direction des enfants boétiens hospitalisés dans les CHU de Bordeaux.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Nicole PERTHUIS

Mme Pascale Luguët